

Allocations aux anciens combattants

Depuis le 1er juillet, les récipiendaires d'une allocation aux anciens combattants (ou d'une allocation de guerre pour les civils), recevant une pension de vieillesse et le Supplément de revenu garanti, bénéficient d'une exemption de \$70 s'ils sont célibataires et de \$85 s'ils sont mariés. Jusqu'à présent les maxima étaient respectivement de \$35 et de \$50.

Une autre modification apportée au Règlement sur les allocations aux anciens combattants et au Règlement sur les allocations de guerre pour les civils permet de hausser le montant des exemptions de gains occasionnels à \$2 100, si la personne est célibataire, et à \$3 100 si elle est mariée.

La Loi sur les allocations aux anciens combattants et la Loi sur les allocations de guerre pour les civils, votées en 1930, assurent une aide financière aux anciens combattants, à leurs veuves et orphelins.

Conférence vidéo expérimentale dans les Territoires-du-Nord-Ouest

Les membres de l'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest ont tenu, au début du mois de juin, une séance de travail de huit jours dans la région isolée de Baker Lake, près de la baie d'Hudson. Pendant cette période, ils étaient reliés électroniquement aux hauts fonctionnaires du gouvernement de leurs territoires, restés à Yellowknife, soit 1 600 kilomètres plus loin.

"Les législateurs ont pu communiquer avec leurs agents administratifs une heure par jour au moins, grâce à un système vidéo unilatéral de Yellowknife à Baker Lake et à un système audio bilatéral", a expliqué le ministre des Communications, M. Francis Fox.

Cette conférence vidéo expérimentale a été rendue possible grâce aux canaux du satellite canadien de télécommunication *Anik-B*, loués par le gouvernement. Des stations terriennes à antenne de trois mètres étaient installées à Yellowknife, principale localité des Territoires, et à l'école de Baker Lake où se tenaient les réunions.

Si cette conférence démontre les immenses possibilités du Canada dans le domaine des télécommunications par satellite, elle aura en outre l'avantage de réduire les frais de déplacement et de

logement, et de permettre aux législateurs de consulter régulièrement leurs fonctionnaires sans que ces derniers quittent les bureaux où ils exercent leurs fonctions.

Les Territoires-du-Nord-Ouest, région caractérisée par la grande dispersion de ses centres de population et un climat souvent rigoureux, convient particulièrement bien à ce qui pourrait devenir un jour une formule régulière de réunion électronique des corps publics, d'ajouter M. Fox.

L'ambassadeur Ken Taylor nommé Officier de l'Ordre du Canada

A l'occasion de la fête nationale, le Canada a honoré huit Canadiens qui donnèrent refuge et participèrent à l'évacuation d'Iran de six diplomates américains, le 28 janvier dernier.

Cinq d'entre eux, membres du service extérieur du ministère des Affaires extérieures, ont été nommés à l'Ordre du Canada; il s'agit de: M. Kenneth Taylor, Officier; Mlle Laverna Dollimore, Membre; M. Roger Lucy, Membre; Mlle Mary O'Flaherty, Membre; M. John V. Sheardown, Membre.



M. Ken Taylor

Trois militaires de carrière, le caporal-chef George Edward Brian, C.D.,* le sergent James Gordon Edward, C.D. et le sergent Joseph Richard Noël Claude Gauthier, C.D., ont été nommés Membres de l'Ordre du Mérite militaire.

Ces nominations ont été faites par le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, Chancelier des deux Ordres.

* Canadian Decoration

Relations canado-brésiliennes

La Commission économique Brésil-Canada s'est réunie à Ottawa, les 23 et 24 juin, sous la co-présidence de l'ambassadeur Carlos Augusto de Proença Rosa, chef du département des affaires économiques du ministère brésilien des Affaires étrangères, et de M. Barry C. Steers, sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce.

La Commission a passé en revue la situation économique internationale ainsi que les progrès accomplis dans les relations financières, commerciales et économiques entre les deux pays. Elle a pris note que des groupes de travail sur la coopération industrielle et agricole avaient recensé un certain nombre de domaines où il serait à l'avantage mutuel des deux pays de développer des activités communes et il a été convenu que la priorité devait être accordée à la concrétisation de ces possibilités.

Il a aussi été convenu d'établir un groupe de travail chargé d'explorer de nouvelles avenues de coopération bilatérale dans le domaine de la technologie.

Durant son séjour à Ottawa, le chef de la délégation brésilienne a également eu des entretiens avec des hauts fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce et des Finances.

Toujours dans le cadre de l'intensification des relations entre les deux pays, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé le 25 juin, que le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Ramiro Saraiva Guerreiro, effectuerait une visite officielle au Canada les 29 et 30 septembre.

Subventions au bien-être social

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, a annoncé au mois de juin l'octroi de bourses d'étude en sciences sociales, d'un montant de \$163 000, à 16 résidents canadiens.

Ces bourses, accordées en vertu du Programme de subventions nationales du bien-être social, ont pour objet d'aider à développer et à accroître les ressources en personnel dans l'enseignement, la recherche, la planification de politiques et la gestion dans le domaine du bien-être social au Canada.